



## **Rendez-vous pour un Point Presse mercredi 25 juin à 18h30 devant l'entrée du site, rue de Buan**

Ci-dessous le communiqué et en pièce jointe le reportage réalisé par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette Bezons - Argenteuil  
Catherine Christin, responsable  
Contact :

courriel : [bezons.argenteuil@mdb-idf.org](mailto:bezons.argenteuil@mdb-idf.org)  
téléphone : 06 12 12 97 09

### **Communiqué**

Rendez nous l'accès aux bords de Seine ! Les membres des associations Mieux se Déplacer à Bicyclette, « MDB Bezons-Argenteuil » et Réseau vélo 78, protestent contre la fermeture de l'accès aux berges de la Seine à partir de la rue de Buan. Cette privatisation de l'accès à la Seine est intervenue alors qu'un projet d'aménagement global des rives de la Seine entre Bezons, Argenteuil puis Epinay est à l'étude depuis des années. Catherine Christin responsable MDB, s'insurge: « c'est une régression par rapport à la situation antérieure dans la mesure où les cyclistes pouvaient auparavant, avec prudence, traverser le site du port à sable. Au lieu de le barricader, Il aurait été possible de rendre le site plus sûr tout en prévoyant un parcours cyclable comme j'en utilise souvent en lisière de sites industriels sur les bords des fleuves. »

Grace à un reportage photos les cyclistes démontrent que l'aménagement du talus, présenté lors du conseil municipal en juin 2013, comme la solution pour un passage alternatif n'est pas réaliste en raison de la forte pente à l'aplomb de la voie de chemin de fer. Il conviendrait éventuellement aux piétons mais pour les cyclistes la seule alternative est de laisser un passage le long de la Seine en prévoyant un aménagement à l'endroit où est située la trémie de chargement. De plus, aucune information n'existe aujourd'hui concernant le financement ou la date de réalisation de ce projet.

Comment a-t-il été possible de négliger la nécessité d'une continuité entre la future promenade des berges de Seine et le cheminement entretenu par la collectivité vers Epinay ? Dans cette ville, les berges sont bien aménagées comme celles de la plupart des villes voisines ? Sylvie Ledieu de MDB s'étonne : « Comment les élus ont-ils pu signer un protocole qui va à l'encontre de leur projet d'aménagement ambitieux des berges de la Seine, annoncé lors des fête des berges ? » Lionel Carrara, président de Réseau Vélo 78, qui va sur ces berges argenteuillaises depuis son enfance enfonce le clou : « Non seulement l'aménagement de la D311 et des berges est sans cesse reporté, mais cette décision crée une rupture du cheminement le long de la Seine entre Argenteuil et Epinay vers Paris. Dans les Yvelines, les collectivités s'efforcent d'aménager les berges de la Seine pour que les habitants redécouvrent la valeur de ces espaces. Les aménagements sont réalisés à Conflans Ste Honorine (Port de Paris), à Nanterre (ZI des bords de Seine) et des projets sont en cours à Flins (Renault) et à Triel. Par ailleurs l'article L2131-2 du code général de la propriété publique impose une servitude qui n'est pas respectée ici. L'association locale de MDB n'a jamais été consultée sur ce projet qui dégrade une situation déjà pitoyable à cause de la D311 à quatre voies, mais nous sommes prêts à travailler avec Port de Paris afin qu'une issue soit trouvée.»

